

Mon environnement

Mon Université

- Un environnement international : première université de France en nombre d'étudiants étrangers avec plus de 5.000 étudiants internationaux venant de 164 Pays
- Égalité des chances : la seule Université d'état des Alpes-Maritimes, pluridisciplinaire depuis 1965
- Histoire et modernité : puisant les racines de sa création en 1639, à la pointe de la haute technologie avec son Campus à Sophia Antipolis.
- Une université de taille : plus de 25.000 étudiants et 1.200 enseignants-chercheurs



Mon École

- Depuis 1966 la référence universitaire pour la formation dans les domaines de l'expertise-comptable et de la finance, du management et de la direction d'entreprise.
- Une situation géographique stratégique, grâce au deuxième aéroport international de France et à la proximité de Monaco, de l'Italie et de Sophia Antipolis (la "French Silicon Valley")
- 1.200 étudiants, dont 470 étrangers, et un corps enseignant international
- Des formations hautement professionnalisantes : plus de 100 intervenants professionnels et des stages obligatoires dans tous les cursus.



Je contacte l'IAE

Tél. : +33 (0)4 92 00 11 56
E-mail : piasente@unice.fr

J'écris à l'IAE

IAE NICE
Campus Saint-Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus
F-06357 NICE cedex 4

Je vais à l'IAE

rue du 22^e B.C.A.
2^e étage, bureau #2A04
Tramway : arrêt Vauban
Train : station Riquier
Bus #20, #27 : arrêt Saint-Jean d'Angély
Vélo-Bleu



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Tous droits réservés - IAE NICE 2017. Crédit photos : Fotolia et DSD UNS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.
Elles vous sont communiquées à titre indicatif.



Master 1^{ère} année (Bac+4)

M1 MS

Management du Sport

S'orienter vers le management dans le domaine du sport

iae.unice.fr

Présentation

Cette première année de Master a pour objectif de former les étudiants au management sportif en axant le programme sur des problématiques juridiques et de gestion. Il apporte une première approche du Management du Sport afin de permettre aux étudiants de postuler pour des M2 spécialisés dans ce domaine. Le master 1 vise à professionnaliser les étudiants au travers d'un stage d'une durée de 4 mois et par le montage et la mise en œuvre de projets à caractère sportif.

Compétences

- Adopter les bases nécessaires pour savoir se comporter en situation de responsabilité ;
- Connaître les bases en matière de stratégie ;
- Savoir monter et mettre en œuvre un projet ;
- Posséder des connaissances solides sur le monde du sport ;
- Savoir appliquer des outils de gestion ;
- Connaître le cadre juridique des activités sportives ;
- Maîtriser la langue anglaise.

Vers un Master 2

Le Master 1 débouche naturellement sur un Master 2 diplômant, la poursuite d'études est donc vivement conseillée. Les étudiants peuvent s'orienter vers le Master 2 Management du Sport - Entrepreneuriat et Événementiel Sportif de l'IAE. Ils peuvent également s'orienter vers un des Masters 2 en Management de l'IAE ou dans un autre établissement.

Ils peuvent aussi s'orienter vers un Master 2 Recherche en Sciences de Gestion, pour ceux souhaitant continuer vers le Doctorat en Sciences de Gestion, la Recherche et l'Enseignement Supérieur.

Vers les métiers de l'entreprise

Le diplômé est un cadre qui travaille au sein d'organisations sportives, de tourisme ou de loisirs sportifs diversifiées appartenant aux secteurs public (Etat, collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale), privé non marchand (fédérations, groupements et clubs sportifs, associations, coopératives, entreprises du secteur de l'économie sociale, sociétés d'économie mixte), privé marchand (distribution sportive, sociétés commerciales, entreprises).

Contenu de la formation

Premier Semestre

| Code | Cours | ECTS | Hrs |
|----------|---|------|-----|
| GM1MSU11 | Ethique et responsabilité managériale | 4 | 20 |
| GM1MSU12 | Management des organisations sportives | 3 | 20 |
| GM1MSU13 | Ressources et compétences dans le milieu sportif | 3 | 20 |
| GM1MSU21 | Gestion de projets 1 | 3 | 20 |
| GM1MSU22 | Communication événementielle application au sport | 4 | 20 |
| GM1MSU23 | Conception des produits sport et loisirs | 3 | 20 |
| GM1MSU31 | Sport et TIC | 3 | 20 |
| GM1MSU32 | English speaking | 3 | 20 |
| GM1MSU33 | Politique publiques sportives locales | 4 | 20 |

Second Semestre

| Code | Cours | ECTS | Hrs |
|----------|--------------------------|------|-----|
| GM1MSU41 | Sport et Finance | 3 | 20 |
| GM1MSU42 | Gestion des associations | 4 | 20 |
| GM1MSU43 | Business English | 3 | 20 |
| GM1MSU51 | Droit social | 3 | 20 |
| GM1MSU52 | Droit du sport | 3 | 20 |
| GM1MSU53 | Gestion de projets 2 | 4 | 20 |
| GM1MSU61 | Développement personnel | 2 | 20 |
| GM1MSU62 | Méthodologie | 2 | 30 |
| GM1MSU63 | Stage et mémoire | 6 | - |

TOTAL HEURES DE COURS

350

Admission

Je postule

Phase d'admissibilité

Mon dossier est évalué sur la base des trois critères cumulatifs suivant :

- **Pré-requis nécessaires pour suivre la formation** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 ou d'un titre jugé équivalent (180 ECTS ou 90 US credits)
- **Test d'aptitude à la gestion (SIM, Tage-Mage, GMAT, GRE, SAT...)**
- **Mérite académique**
- **Projet professionnel**

Phase d'admission : je passe un entretien oral avec le jury

Combien ça me coûte

En fonction de ma situation, j'aurai à régler :

- **droits nationaux** : il s'agit des taxes fixées par le MENESR (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Tous les étudiants doivent régler les droits nationaux. Le montant exact de ces droits est communiqué par le ministère (et publié sur le site) mi-juillet.
- **cotisation de Sécurité Sociale** : elle est due par les étudiants français ou étrangers (hors UE) qui, au 1er octobre, ont moins de 28 ans. Sont exonérés : les étudiants de l'Union Européenne ayant une couverture dans leur pays d'origine, les membres des foyers SNCF, les étudiants travaillant au moins 96 heures par mois et tous les étudiants qui, au 1er octobre, ont plus de 28 ans.
- **cotisation Culture et Sport** : cette cotisation est facultative (montant : 30 euros). Elle donne accès à toutes les installations sportives de l'Université et à des réductions concernant les activités culturelles.
- **droits spécifiques** : le montant des droits spécifiques dépend de votre régime d'inscription.

Si je suis en « formation initiale » : la quasi-totalité de mes frais de scolarité est prise en charge par l'Etat. Je paye les droits nationaux et la cotisation à la sécurité sociale

Si je suis en « formation permanente » : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité. Le reste est à ma charge

Si je suis en « formation continue » : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité et le reste est pris en charge par un organisme financeur et/ou mon employeur.